



CHALAMONT

Modification n°2



Etang de Pagneux



Chapelle de Ronzuel



Vue sur Chalamont



Rue des Halles



Le lavoir

5

Liste des emplacements réservés après modification

Vu pour être annexé
à l'arrêté du 11/07/2022

Le Maire, M. Bruno CHARVIEUX

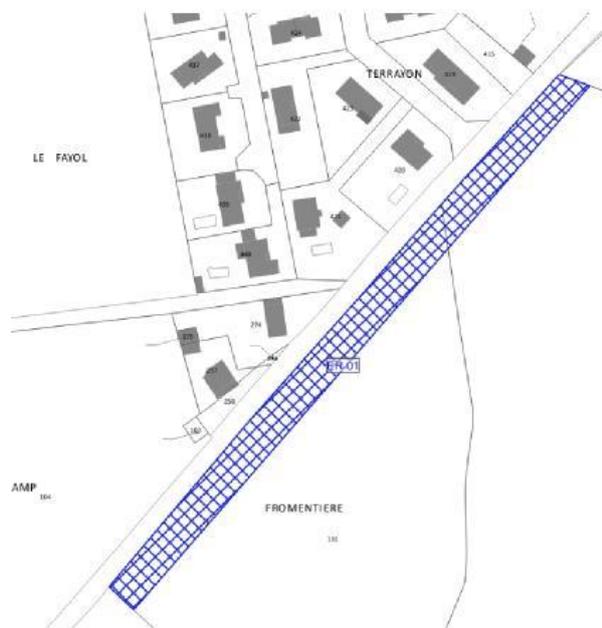
Numéros	Désignation	Bénéficiaire	Surface (en m ²)
ER 01	Elargissement de la voirie (Route de Joyeux)	Commune	3871
ER 02	Elargissement de la voirie (4 m) avec cheminement piéton (Terrayon)	Commune	2392
ER 03	Aménagement cheminements doux (Rue Godet)	Commune	44 102
ER 04	Amenagement du parking (Chavetière)	Commune	2335
ER 05	Elargissement chemin du petit étang	Commune	929
ER 06	Elargissement chemin du petit étang	Commune	211
ER 07	Cheminement doux, espaces verts, aire de jeux et jardins	Commune	225
ER 08	Création espace public	Commune	505
ER 09	Aménagement de la voirie (Rue des Bottes)	Commune	18
ER 10	Création d'une voirie et cheminement doux (Zone d'activités Petit Etang)	Commune	199
ER 11	Création d'une voirie (Zone d'activités du Creuzat) (10 mètres de largeur)	Commune Communauté de communes de la Dombes	456 630
ER 12	Création d'un giratoire (Rd22) Création d'un accès	Commune Communauté de communes de la Dombes	2781 1637
ER 13	Création d'un parking	Commune	557
ER 14	Extension du PASI	Communauté de communes de la Dombes	1331 914
ER 15	Création cheminements doux	Commune	52 512

ER 16	Création de logements aidés (20%) et stationnements	Commune	2967
ER 17	Création d'un parking près de l'EHPAD	Commune	292
ER 18	Extension du groupe scolaire	Commune	424
ER 19	Mise en valeur de l'ancien rempart	Commune	37
ER 20	Mise en valeur de l'ancien rempart	Commune	114

Emplacement réservé n°1 (ER 01):

Localisation : Route de Joyeux

Destination et intérêt : Elargissement de la voirie pour augmenter la visibilité et réduire la dangerosité de la route.



Emplacement réservé n°2 (ER 02):

Localisation : Chemin de Terrayon

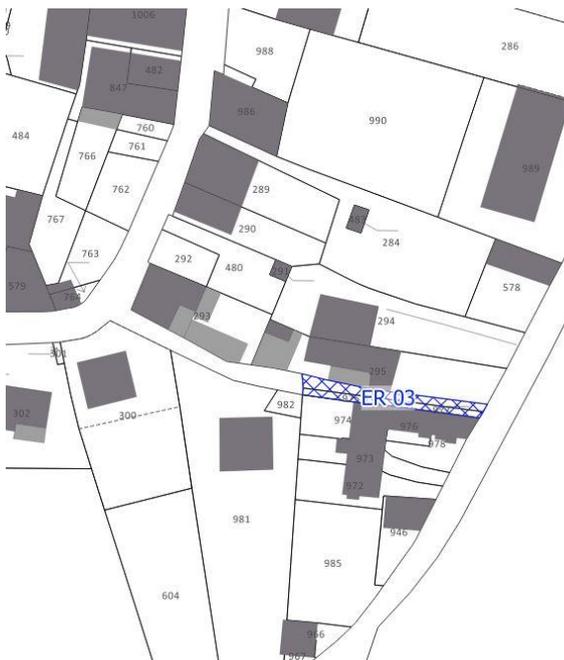
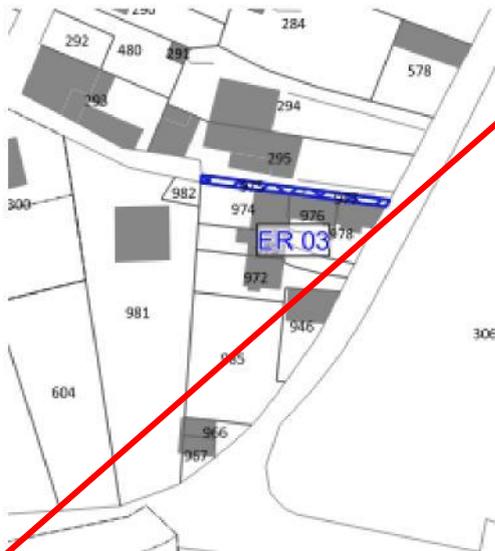
Destination et intérêt : Elargissement de la voirie pour faciliter la circulation à double sens et permettre aux véhicules agricoles de contourner le centre-ville.



Emplacement réservé n°3 (ER 03):

Localisation : Rue Godet

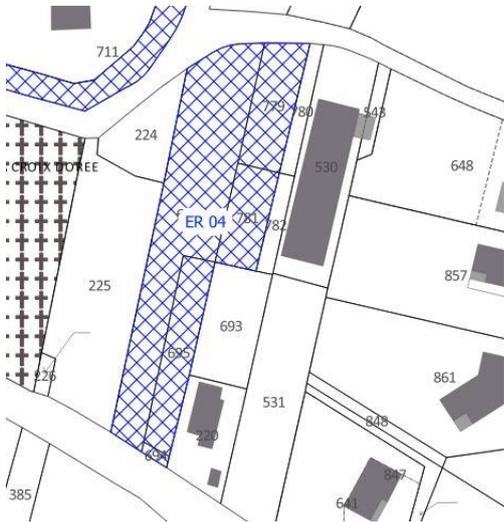
Destination et intérêt : Aménagement d'un cheminement doux. Servitude de passage en cours mais la collectivité souhaite régulariser ce point.



Emplacement réservé n°4 (ER 04):

Localisation : Chavetière

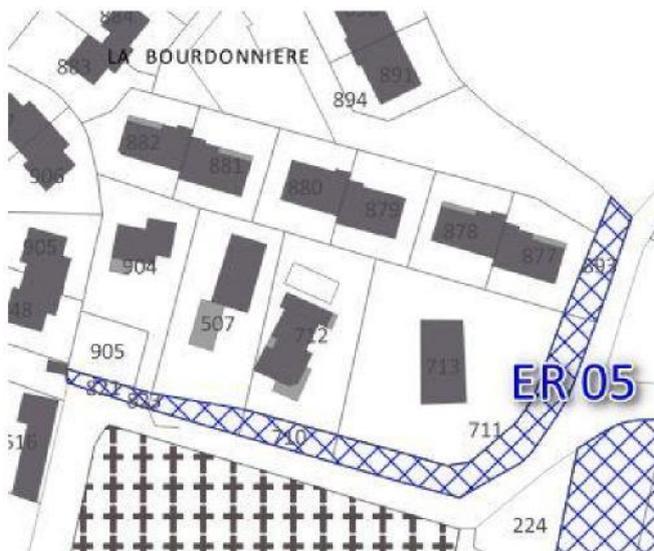
Destination et intérêt : étendre le parking afin de remédier au manque de surfaces pour le stationnement à proximité du cimetière



Emplacement réservé n°5 (ER 05):

Localisation : Chavetière, chemin du petit étang

Destination et intérêt : Elargir la voirie pour fluidifier le trafic et augmenter la visibilité sur le chemin.



Emplacement réservé n°6 (ER 06):

Localisation : Chavetière, chemin du petit étang

Destination et intérêt : Elargir la voirie pour fluidifier le trafic et augmenter la visibilité sur le chemin.



(Supprimé)

~~-Emplacement réservé~~

~~n°7(ER07): Localisation : Centre
bourg~~

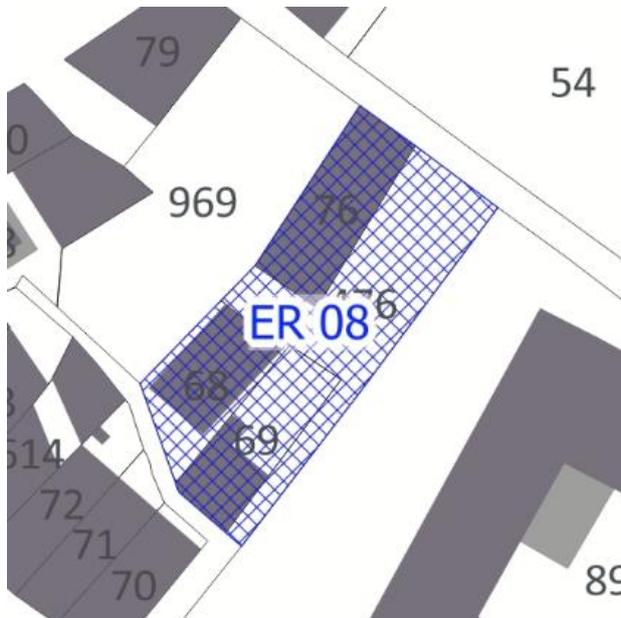
~~Destination et intérêt : Créer des espaces verts, aire de jeux et jardins, ainsi qu'une entrée de cheminement doux pour desservir le futur quartier avec les écoles.~~



Emplacement réservé n°8 (ER 08):

Localisation : Centre bourg

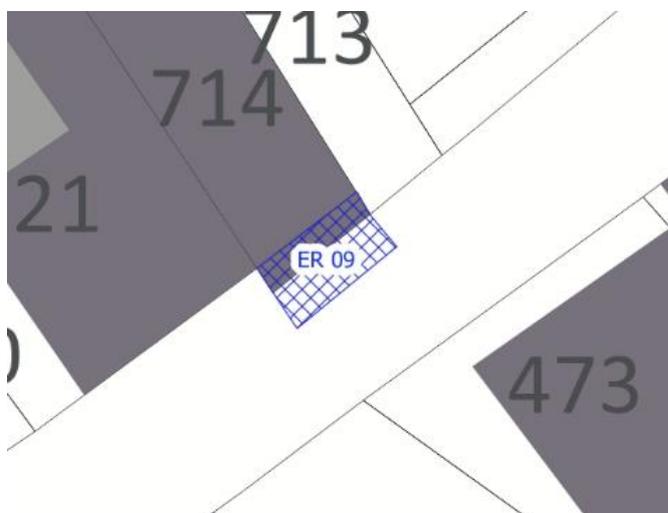
Destination et intérêt : Ici, la collectivité souhaite donner une aération urbaine en créant un espace public.



Emplacement réservé n°9 (ER 09):

Localisation : Rue des Bottes

Destination et intérêt : Cet emplacement réservé aurait pour but de réduire la dangerosité du virage en démolissant une partie de la construction qui n'est pas dans l'alignement de la voie.

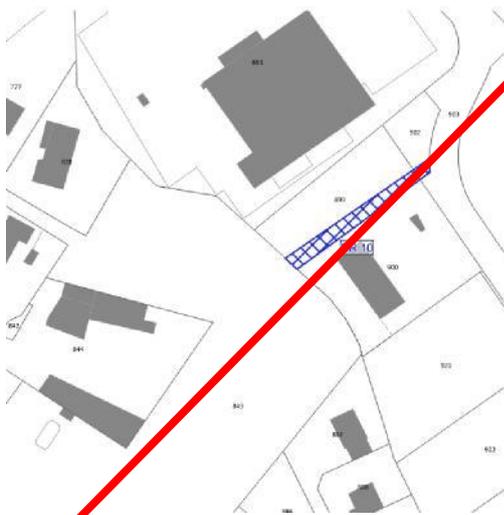


(Supprimé)

Emplacement réservé n°10 (ER

10)- Localisation : Zone d'activités

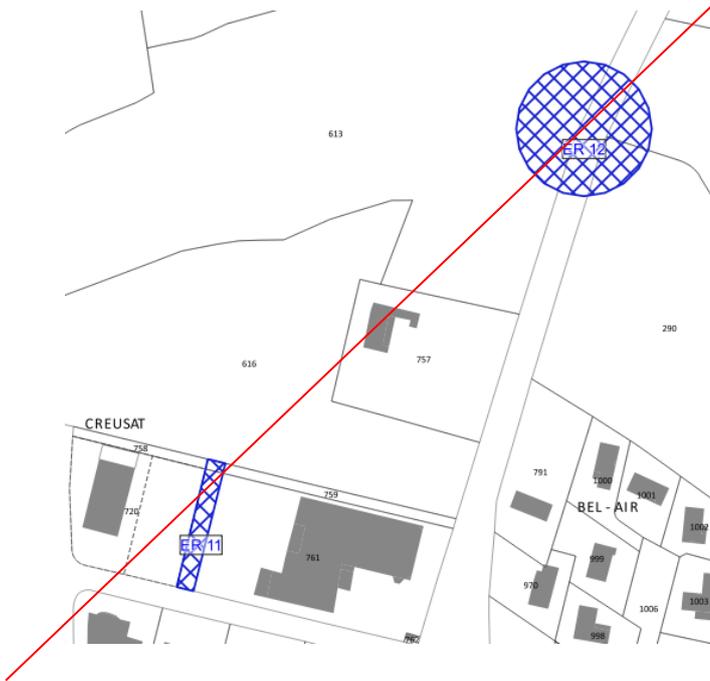
Destination et intérêt : Ici, il est souhaité de créer une voirie et un cheminement doux pour faciliter l'accès des parcelles et des terrains faisant l'objet de l'OAP. Les autres sorties sur la Rd904 sont dangereuses.



Emplacement réservé n°11 (ER 11):

Localisation : Creuzat

Destination et intérêt : le souhait de la collectivité est ici de faciliter la création d'une partie de la voie pour l'extension de la zone d'activité.

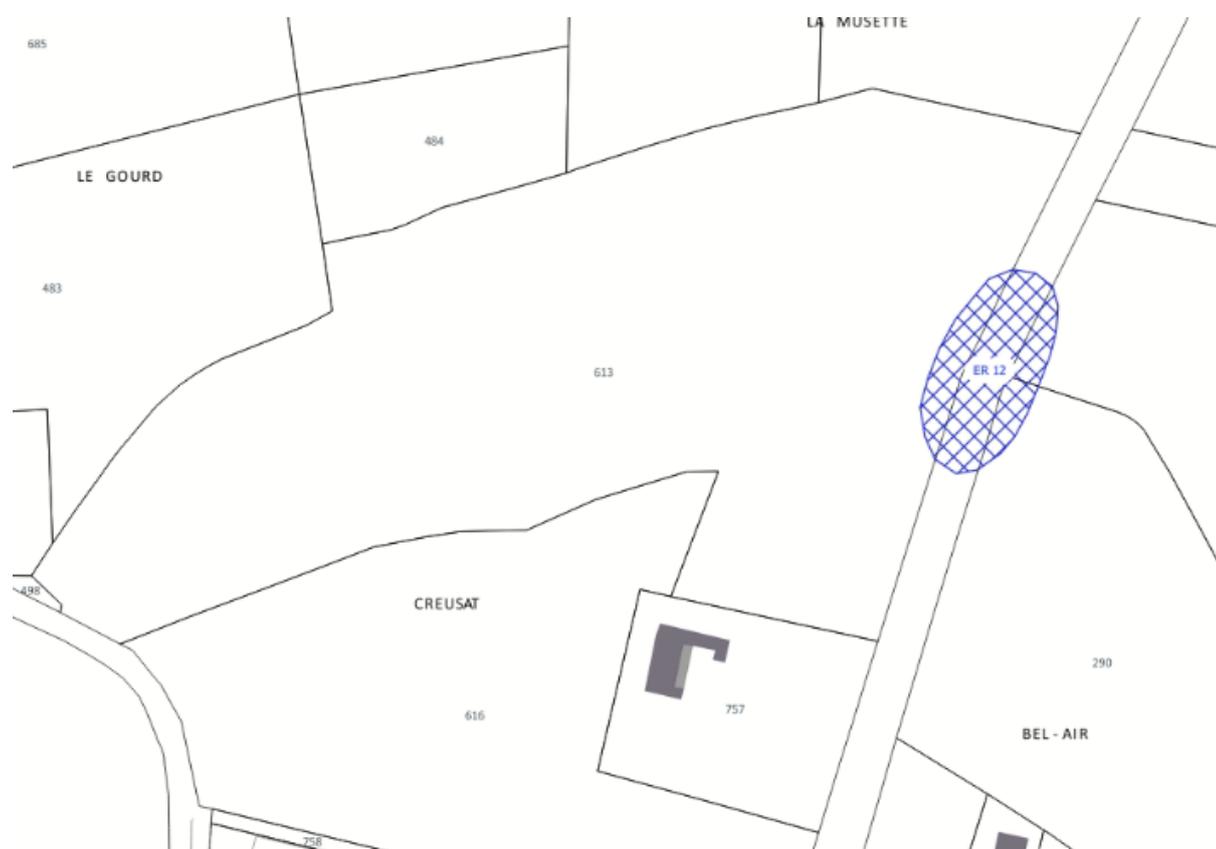


Emplacement réservé n°12 (ER 12):

Localisation : Creuzat

~~Destination et intérêt : La création de ce giratoire portée par la commune et le Département permettra de travailler l'entrée de ville Nord de la commune et de desservir la future zone d'activités.~~

Destination et intérêt : En lien avec le département de l'Ain, la collectivité souhaite ici permettre l'accès à la zone d'activités du Creuzat sur la RD 22.



(Supprimé)

Emplacement réservé n°13 (ER 13):

Localisation : Centre bourg

Destination et intérêt : La collectivité souhaite ici créer un espace public et un parking pour valoriser le centre bourg et faciliter son accès en aménageant un parking qui s'inscrit dans la continuité de la place du Marché.

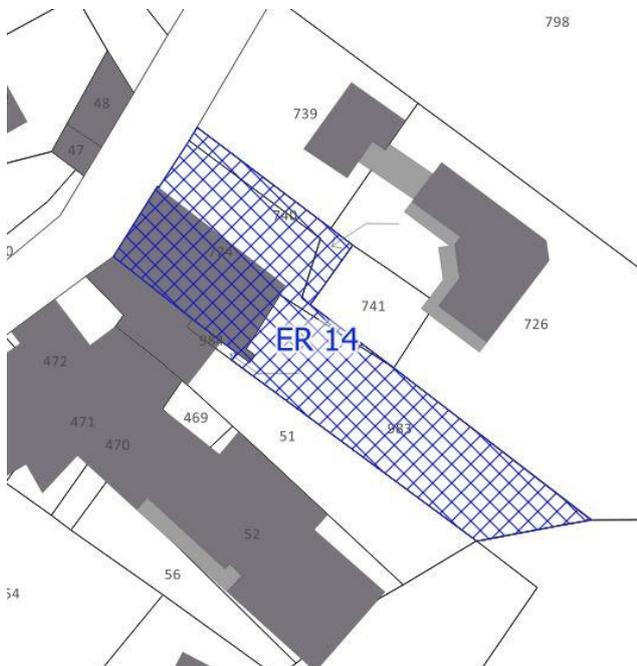
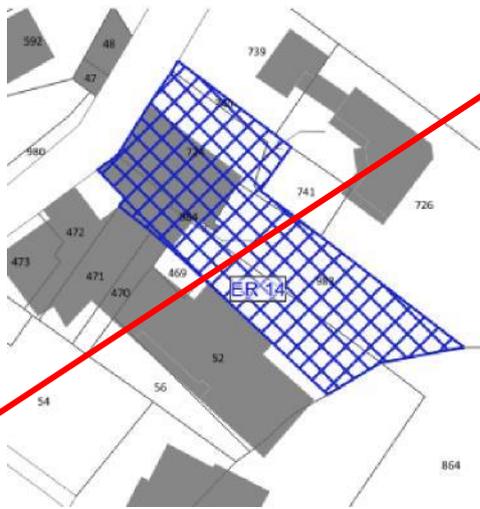


Emplacement réservé n°14 (ER 14):

Localisation : centre bourg

Destination et intérêt : Le pôle d'accueil social intercommunal (PASI) a été créé il y a quelques années. La collectivité souhaite anticiper le besoin d'extension de cet équipement public.

Signalons à ce titre, que le PASI est géré par l'intercommunalité et que l'extension se ferait au bénéfice de la communauté de communes.

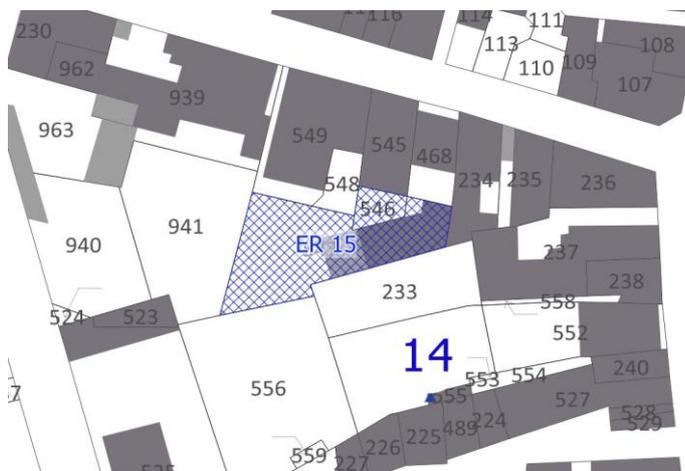


Emplacement réservé n°15 (ER 15):

Localisation : Rue des garennes et parking de l'école de musique

Destination et intérêt : Il s'agit ici d'acheter une partie de terrain **pour prévoir la réalisation d'un cheminement doux et l'extension de parking en lien avec l'extension du parking (voir plus haut).**

Ce cheminement doux est localisé en parti sur le tracé de l'ancien rempart. L'objectif serait double, valoriser le patrimoine de la commune et encourager les modes actifs.



(Supprimé)

Emplacement réservé n°16 (ER 16):

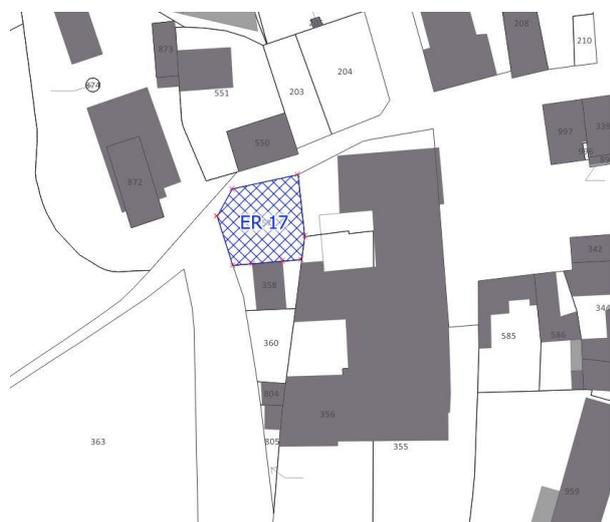
Localisation : Rue des garennes

Destination et intérêt : **Créer des logements, dont une partie serait des logements aidés (20%) pour conforter le taux de logements aidés sur la commune. L'opération sera accompagnée de stationnement.**

Emplacement réservé n°17 (ER 17):

Localisation : Chemin du Cèdre

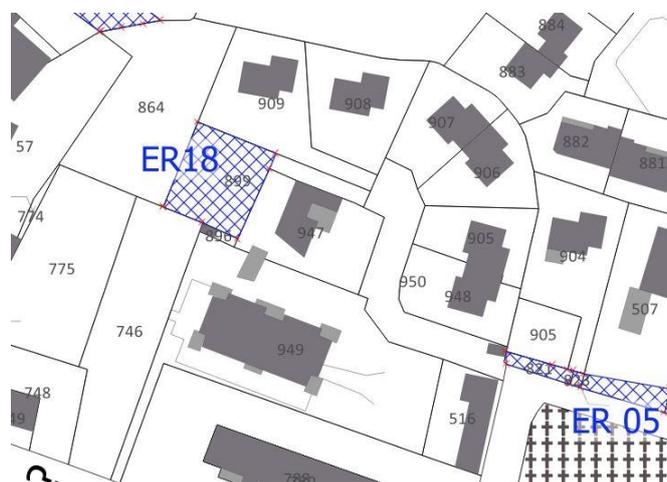
Destination et intérêt : Création d'un parking près de l'EHPAD



Emplacement réservé n°18

Localisation : Chemin de la Chavetière

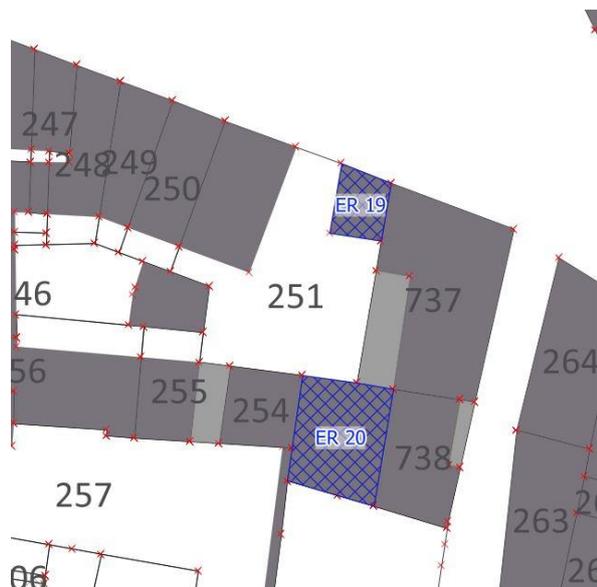
Destination et intérêt : extension du groupe scolaire



Emplacement réservé n°19

Localisation : Place du marché

Destination et intérêt : Mise en valeur de l'ancien rempart



Emplacement réservé n°20

Localisation : Parking des remparts

Destination et intérêt : Mise en valeur de l'ancien rempart

